



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Pôle autorité
environnemental, en appui de
la mission régionale d'autorité
environnementale Hauts-de-
France

Affaire suivie par :
Hugo Marchioni
Tél : 03 22 82 92 00

Courriel : ae-iddee.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr

La Présidente
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France

à

Monsieur le Président
Conseil Départemental de la Somme
43 rue de la république – CS 32615
80026 Amiens Cedex 1

A l'attention de Monsieur David Dhennin

(d.dhennin@somme.fr)

Lille, le 20 avril 2022

Objet : Information relative à l'absence d'observations émises dans le délai par l'Autorité
environnementale, suite à la consultation relative au projet d'aménagement foncier agricole, forestier et
environnemental de Davenescourt (département de la Somme)

N° d'enregistrement Garance : 2022-6087

Monsieur le Président,

Vous avez saisi le 11 février 2022 l'autorité environnementale pour avis sur le projet cité en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été formellement produit dans le délai de deux mois
suivant la saisine.

Le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité environnementale sur le projet.
Il sera joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente
de la mission régionale d'autorité environnementale Hauts-de-
France,

Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture du département de la Somme
DREAL Hauts-de-France